

Saint-Denis le 13 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le sentier de la Canalisation des Orangers est rouvert

À la suite des fortes pluies entre le 25/03 et le 27/03, une chute de blocs a été constatée le dimanche 4 avril 2021 sur le sentier de la Canalisation des Orangers (commune de Saint-Paul), à environ 250 m après la sortie de l'encaissement de la Cascade Flamand en direction de l'îlet des Orangers.

Pour la sécurité de tous, un arrêté préfectoral d'interdiction d'accès au sentier de la Canalisation des Orangers a été émis le 04/03/2021.

Conscients de l'importance de ce sentier pour les habitants de Mafate et des randonneurs, le Conseil départemental et l'ONF ont en urgence fait procéder à des travaux de remise en état et de sécurisation.

Les travaux ont porté sur la purge de toute la zone de décrochement, la reconstruction d'une plateforme en appui sur un cordon de grosses pierres récupérées, selon la technique des murets en pierres sèches, l'aménagement d'un sentier de 60 à 80 cm de large et la mise en place d'une main courante et de panneaux d'information des risques.

Le Conseil départemental et l'ONF ont été destinataires de l'arrêté préfectoral de réouverture du sentier et ont ainsi le plaisir d'annoncer que le sentier est à nouveau sécurisé, et que le passage des piétons peut se faire sans danger. L'accès aux îlets des Lataniers, des Orangers et de Roche Plate a été rétabli dans des délais très courts, permettant de réduire l'isolement des habitants et pour le plus grand bonheur des randonneurs.



Direction de la
Communication
Photos : DR

Pour plus d'infos...

Des observations visuelles ont été réalisées depuis un hélicoptère le 07/04/2021 matin, en présence d'un représentant de l'ONF, du BRGM, de l'entreprise de travaux ROCS et de La Créole (Cie Réunionnaise des Eaux).

L'équipe a constaté la chute d'un compartiment rocheux à la base d'une coulée de lave massive, située à une quinzaine de mètres au-dessus du sentier. Le sentier a été entièrement recouvert par les éléments éboulés sur environ 5 m de long. Le volume total éboulé est estimé à 5-6 m³. La partie aval du sentier a été emportée sur environ 1 m de large et 4-5 m de long.

La canalisation AEP (Alimentation en Eau Potable), enterrée à une dizaine de centimètres sous le sentier à ce niveau, n'a pas été impactée par la chute des éléments.

À quelques mètres au-dessus de la zone de départ, une colonne rocheuse de plusieurs mètres de haut, fracturée en trois compartiments distincts, est décollée de plusieurs centimètres de la paroi. Cette colonne présentait un risque important de déstabilisation à court terme.

